



Nombre de membres :

En exercice	11	l'an deux mille vingt-cinq le dix-huit du mois de février à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint Priest la roche , dûment convoqué le 13 février 2025
Présents	10	
Votants	10	s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence du Maire, Gérald PERRIN

Etaient présents : Gérald PERRIN, Yves PINEL, Mathias CHAPON, Mylène GOUTARD, Marc SAILLEY, Elodie BOULOT, Cyril DJEZZAR, Christiane JALABERT, Aurélien POTHIER, Ghislaine PIREYRE, Marc SAILLEY

Excusé(e)s : Annick GUILLAS

Pouvoirs :

Date de la convocation : Secrétaire de séance : Yves PINEL
13 février 2025

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 DECEMBRE 2024

Délibérations :

- Ouverture de crédits sur investissement avant le vote du budget primitif 2025

Points évoqués :

- Présentation devis
- Projet création de rucher

Questions diverses

1/ Ouverture de crédits avant vote du budget 2025 (uniquement investissement) → Manque de crédits pour opération 249 – préau [DEL2025-001](#)

Considérant que jusqu'à l'adoption du budget, il est autorisé selon l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales après autorisation du conseil municipal :

L'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget sur l'exercice précédent exceptés les crédits afférents au remboursement de la dette (emprunts)

Considérant que seuls les crédits votés l'année dernière peuvent entrer dans le calcul des crédits par anticipation donc ne sont pas compris les restes à réaliser de 2023 sur l'année 2024,

Considérant que les crédits ouverts par anticipation doivent être repris dans le budget primitif de 2025

- Le montant total des dépenses votées en 2024 sur la section d'investissement s'élève à 767 793,01
- Il convient de déduire les dépenses reportées sur l'année suivante (rar) qui s'élèvent à 69 748.03 € ainsi que les dépenses liées aux emprunts qui s'élèvent à 366 052.74 €
- Donc $767\,793.01 - 69\,748.03 - 366\,052.74 = 435\,032,98 \times 0.25$

→ **Soit un montant maximal de l'ouverture anticipée de crédits d'investissements préalable au vote du budget 2025 de 108 758,24 €**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à une autorisation de dépenses d'investissement afin de solder les dépenses concernant les travaux pour le préau phase 1 du programme d'aménagement de la place principale :

Après avoir OUIE, les explications de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'ouverture de crédits d'investissement au compte de la section d'investissement pour un montant de 50 000 € avec la répartition suivante :

Chapitre 23 – compte 2313 – opération 249 50 000 €

2/ Projet de rucher municipal

Monsieur le conseiller municipal, Cyril Djezzar, propose la création d'un rucher municipal portant sur les intérêts suivants :

- **Protection de la biodiversité** : Les abeilles jouent un rôle crucial dans la pollinisation des plantes et la production de fruits, légumes et fleurs. Un rucher municipal aidera à maintenir cet écosystème vital.
- **Éducation et sensibilisation** : Un rucher permet de sensibiliser la population locale, et particulièrement les enfants, à l'importance des abeilles et à la préservation des espèces menacées. Des ateliers en lien avec l'école ou des visites peuvent être organisés pour mieux comprendre le rôle des abeilles (faire peindre les ruches aux enfants)
- **Production de miel local** : La production de miel pourrait être offerte aux habitants lors des cérémonies officielles (mariage, pacs, baptême républicain...)
- **Création de liens communautaires** : Le rucher devient un lieu de rencontre et de partage, favorisant les échanges entre les citoyens autour de la nature et de l'environnement. L'extraction du miel peut être réalisée lors d'un événement en mairie pour créer une dynamique collective.
- **Promotion des pratiques écologiques** : Un rucher municipal encourage des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que la culture sans pesticides ou l'entretien écologique des espaces verts.

→ **L'implantation du Rucher pourrait se faire à la station d'assainissement**, ce qui permettra de contrôler facilement l'accès aux ruches, tout en limitant également la possibilité de vol.

La zone Natura 2000 est un avantage pour la santé des abeilles qui y trouveront une abondance florale sans traitement aux pesticides.

Le coût de l'opération pour la mise en place de 3 ruches s'élèverait à un peu plus de 1500 Euros (pour l'achat de 3 ruches) + 185 Euros par essaim.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser l'installation de ruche .

➤ **A l'unanimité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

APPROUVE ce projet,

DIT QUE les crédits seront ouverts au C/

3/ DEVIS projets travaux 2025

Remise en place des tuiles sur le toit de l'église et de l'école à la suite de la tempête relevée fin novembre. Le montant total pour la remise en état de la toiture est d'un montant 4815 € HT. Le devis sera transmis à l'assurance auprès de laquelle une déclaration de sinistre a été ouverte.

Remplacement du vitrage de la salle des fêtes.

➤ Créabois pour 479,42 HT.

Le devis sera transmis à l'assurance auprès de laquelle une déclaration de sinistre a été ouverte.

Réfection de la chaussée route de Cordelle, à la suite de l'affaissement de la chaussée du au passage des blaireaux et ragondins. 2 zones ont été traitées et réparées par la ➤ société BERTHELIER. Le montant des travaux de réfection de la chaussée s'élève à 9683,14 HT. Le financement sera pris sur le reste à réaliser 2024 du budget voirie. La reprise de l'enrobé sera réalisé plus tard dans la saison après stabilisation de la chaussée.

Questions diverses

Service UDAF La prochaine permanence du bus itinérant de l'UDAF est programmée le 4 mars 2025. Un bilan est prévu avec les équipes de l'UDAF afin d'élever un bilan. A l'issue de ces échanges, nous verrons conjointement avec les services de l'UDAF, la suite à donner après cette première expérimentation sur notre territoire.

Aménagement place de la Mairie phase de consultation des entreprises pour établir des devis afin d'engager les travaux au plus tôt avec comme objectif un achèvement mi-septembre afin que le site soit accessible pour la fête des classes en 5. Une rencontre avec l'architecte et l'économiste est prévue le 20 février en Mairie.

Salle des fêtes Les travaux suivants sont à prévoir avec l'appui de nos agents municipaux :

Contrôle / resserrage et réparation le cas échéant de la poignée de porte défectueuse entre la cuisine et le bâtiment.

Nettoyage sous la scène

Contrôle / réparation des roulettes sous les chariots des tables et des bancs

Nettoyage des vitres

Remplacement de certaines tables et certains bancs usagés.

Marquage au sol « cédez le passage » situé à l'entrée du village à refaire

Séance levée à 21 h 17

Le Maire,
Gérald PERRIN

